

L'INSCRIPTION

Votre enfant peut être inscrit dans notre école maternelle l'année de ses **2 ans**.

Les enfants des communes environnantes peuvent faire leur année de **TPS** dans le dispositif et regagner leur école de secteur en Petite Section.

Les inscriptions ont lieu à l'école maternelle sur rendez-vous.

Les enfants de 2 ans sont accueillis par une enseignante et une ATSEM formées dans une classe spécialement aménagée pour eux. Venez nous rencontrer !

LA RENTRÉE

2 POSSIBILITÉS :

- Votre enfant a 2 ans avant septembre : il fera sa rentrée en septembre.
- Votre enfant aura 2 ans entre septembre et décembre : il intégrera la classe après la date de son anniversaire.

L'ACCUEIL

Le rythme de chaque enfant est respecté. Votre enfant peut venir avec une couche. Il sera changé.

En accord avec l'enseignante vous pourrez arriver un peu plus tard le matin ou venir chercher votre enfant un peu plus tôt le midi s'il est fatigué. Nous pouvons commencer par deux matinées au départ.

Le contrat peut prendre en compte un mode de garde complémentaire (crèche, nourrice...).

LES BESOINS DES JEUNES ENFANTS

À 2 ans les enfants ont besoin de bouger, jouer, expérimenter, manipuler, se reposer pour apprendre. Les activités proposées par la maîtresse respectent ces besoins.

LES APPRENTISSAGES

Toutes les activités proposées relèvent des 5 domaines d'apprentissage du programme de l'école maternelle, l'acquisition du langage étant le pilier central.

LES RENDEZ-VOUS ÉCOLE-PARENTS

Nous sommes disponibles sur rendez-vous pour vous rencontrer et parler des progrès de votre enfant.

Nous mettons à votre disposition une boîte mail et un cahier de vie et de liaison en ligne.

